

Budget 2021 : accompagner les Chantelouvais(es) et préparer l'avenir

Le budget 2021-2022 a été adopté par le conseil municipal le 17 mars dernier. Élaboré dans un contexte contraint, il intègre néanmoins un haut niveau d'investissement en faveur de la qualité de vie des habitant(e)s. Il acte également un effort supplémentaire dans les domaines de l'enfance, de l'éducation, de la prévention et de la solidarité pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire.





Liens utiles
Budget 2020
Budget 2019
Budget 2018
Budget 2017
Budget 2016